

Les équipes pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle sont des collectifs de travail stables bien repérables au sein des ESSMS. Tel n'est pas le cas de l'équipe « partenariat/réseau » qui se constitue à l'occasion d'une situation particulière.

L'équipe « partenariat/réseau » est constituée de façon interinstitutionnelle entre des protagonistes n'appartenant pas à la même institution mais concernés à un moment donné par une même question. L'équipe n'est pas prédéfinie, elle se constitue selon les questions traitées et en sont membres les professionnels contributifs sur un aspect au moins de ce qui réunit l'équipe. Il peut s'agir d'une équipe rassemblée autour de la situation d'une personne, par exemple les « équipes éducatives » réunies à l'initiative de l'Éducation nationale pour parler des situations d'enfants en intégration scolaire, ou bien des C.A.R.S. (Commission d'Admission et de Révision des Situations) étudiant les situations individuelles en regard du droit. Mais il peut s'agir aussi de rencontres partenariales centrées sur des activités afin de les concevoir, de les réguler ou de les évaluer.

Les équipes, comme tout groupe constitué, seront traversées dans leur fonctionnement par des processus relativement indépendants de leur objet. Il s'agira de processus relationnels ou psychoaffectifs, de rapports d'influence ou de domination, d'attitudes de peur, de rejet ou, au contraire, d'adhésion sans limites à des personnes ou à des causes. Ces phénomènes existent mais ils se développent souvent parce que la référence à l'objet de travail est insuffisante. Toute équipe peut légitimement s'interroger sur son fonctionnement et procéder à des réajustements si nécessaire mais cela doit se faire en rapport direct avec les situations communes de travail pour que l'équipe ne devienne pas son propre objet.

Références bibliographiques

BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Éd. de Minuit, 1984

CAPUL Maurice et LEMAY Michel, *De l'éducation spécialisée*, Érès, 2002

PAPAY Jacques, *Communication en travail social*, Vuibert, 2009

Éthique professionnelle

N. Murcier – L. Ott

Mots clés

déontologie, engagement, morale, intervention sociale, soins, sens de l'action

L'éthique est devenue incontournable pour l'ensemble des travailleurs sociaux. Ce mot, à la connotation et la résonance pourtant savantes, a su trouver un emploi constant dans les discours et écrits depuis la formation, en passant par les établissements, les équipes, et les professionnels eux-mêmes. À la différence de termes dont le succès tient à des modes et qui caractérisent des techniques, le mot « éthique » semble installé de façon durable et transversale tout au long de la vie professionnelle. En cela il est le pendant d'un autre concept dont le succès et le caractère omniprésent sont similaires (et sans doute en lien) : l'évaluation.

Le mot « éthique » renvoie pour tous à la question de l'individualisation et de l'autonomie de la morale. Il renvoie d'une façon tout à fait singulière à la fois à des questions individuelles, politiques et sociétales. En cela, ce terme réalise une synthèse presque idéale entre les questions de travail, d'intérêt personnel, mais aussi de groupes et d'individu. Ce concept semble prétendre réconcilier en un seul mot l'individu, avec le collectif, les choix de vie personnelle avec ceux de la vie professionnelle, l'action nécessairement locale, avec les préoccupations sociétales. Ce mot réalise un rêve d'harmonie. La nécessité d'une éthique découle du déclin et de la perte des repères liés aux morales collectives. L'éthique est un terme qui convient dans un monde qui exige de chaque individu, autonomie, conscience et intégration (à un point sans doute rarement atteint dans l'histoire) des normes sociales, des lois et des règles.

Quand les professionnels parlent d'éthique, ils mettent en avant cette marge de liberté et d'orientation personnelle de leur travail, qui les motive. C'est une façon de revendiquer une autonomie ressentie comme libératrice et nécessaire, contre des formes de travail standardisées et de pure exécution. Évoquée, l'éthique revendique une capacité de penser et la volonté de le faire savoir. Cependant, un terme aussi général, répandu et attendu, est toujours en risque de se standardiser lui-même. L'éthique n'échappe pas à la nécessité de la définition. Il est tout à fait tentant pour tout un chacun de chercher alors des formulations générales et à la mode qui peuvent se décliner dans des « chartes », ou reprendre les références que nous tendent les organismes officiels (comme l'ANESM) ou certains « maîtres à penser » de ce secteur.

L'autonomie et la liberté promises par l'éthique sont mises en péril par la définition pompeuse et stérile, mais aussi la déclinaison en principes tout faits et bien pensants qui nient par leur conformité le sens du mot lui-même. Contre ce danger, il est intéressant de promouvoir un concept, un peu suranné, peu nommé mais également important : celui de déontologie.

En effet la déontologie peut permettre, à défaut de la réalisation d'une autonomie de pensée, la mise en place d'un certain nombre de garde-fous collectifs, propres à une profession. De ce point de vue, la déontologie permet d'envisager une certaine « raison partagée » entre acteurs sociaux engagés sur un même terrain ou auprès d'un même public. Cela suppose cependant que la déontologie puisse être également l'œuvre des professionnels eux mêmes, qu'ils sentent la responsabilité de la faire évoluer et de la définir, et pas seulement de l'appliquer. La déontologie est alors une éthique professionnelle, qui s'apparente à une philosophie morale (le bien, le mal, l'autoriser, l'interdit) d'un corps professionnel.

Cependant la nécessité d'une éthique interpelle le travailleur social, qui ne peut faire l'économie d'un profond travail : celui de sa conscience et de l'analyse de son activité professionnelle. L'activité professionnelle confronte en effet à un questionnement éthique permanent : quel est le sens de l'action socio-éducative ? Jusqu'où pénétrer dans l'intimité des usagers ? Comment entrer en relation sans que cela constitue une effraction ? Ces questionnements sont encore plus cruciaux lorsque l'activité consiste à se rendre au domicile de l'utilisateur, notamment en AEMO, AED, PMI, etc.

La démarche éthique questionne le rapport des professionnels à leur terrain : que pouvons nous faire ? que devons-nous faire ? Il ne s'agit donc pas d'une position normative estimée en bien ou mal par rapport à la morale, mais d'un questionnement d'un sujet en rapport à sa pratique. Il ne s'agit donc pas seulement de maîtriser un cadre de ce qui serait souhaitable et estimable, mais aussi et surtout de se confronter aux dimensions subjectives de l'éthique.

La confrontation à l'éthique dans le cadre de la pratique professionnelle résulte également de la réflexion des professionnels sur l'impossible neutralité des praticiens. En effet, ceux-ci sont impliqués dans leur activité professionnelle. Ils ne peuvent se situer dans une position d'extériorité, même si cette neutralité revendiquée dans les sciences dites « dures » est également recherchée dans les sciences humaines ou dans l'intervention sociale. Ce questionnement confronte les praticiens à un dilemme : la nécessaire recherche d'une impossible distanciation professionnelle. À la fois impliqué et sommé de se distancier, le travailleur social se situe dans une posture éthique perpétuellement en tension.

Face aux questionnements éthiques, il ne peut y avoir de position univoque. Ce questionnement est un cheminement réflexif concernant les pratiques professionnelles, autrement dit un mouvement dans lequel une position ne saurait être arrêtée une fois pour toutes. Les cliniciens de l'éducation, de la

relation d'aide, de l'intervention sociale, sont impliqués dans la parole, dans l'action. Ils créent des significations. Ils ne sauraient donc être neutres par rapport à leur terrain et aux usagers qu'ils sont chargés d'accompagner. Ce qu'ils énoncent sont des interprétations (leur vérité) et non la Vérité. Ces interprétations, à partir du discours des usagers et de leurs observations, les engagent avant tout et ne constituent en rien une Vérité scientifique, qui enfermerait les sujets dans une réalité indiscutable. Les travailleurs sociaux se situent dans un champ épistémologique construit sur la base d'interprétations émises à partir d'hypothèses élaborées selon une approche singulière et particulière. Prendre soin d'autrui, se montrer prévenant, c'est avant tout permettre aux usagers-sujets de ne pas être dans une position d'aliénation par rapport aux interprétations formulées sur eux, par les travailleurs sociaux. Ainsi, l'éthique doit permettre d'échapper à la violence intrinsèque de l'interprétation et consiste à accepter de ne pas détenir la Réponse, à se rapprocher au plus près de la vérité des sujets et à leur permettre de l'énoncer.

Le questionnement éthique conduit également à réfléchir sur le pouvoir entraîné par la posture des travailleurs sociaux. Il convient de prendre garde au « pouvoir » que confère la fonction professionnelle, tant vis-à-vis des collègues, des parents que vis-à-vis des enfants, des adolescents ou adultes vulnérables. Il faut que les professionnels se méfient de se présenter comme ceux qui savent, ou de vouloir occuper cette place à tout prix. Un certain nombre de parents présentés comme démissionnaires ne le sauraient-ils pas en raison de leur confrontation à des professionnels « qui savent » ce qui est « bon » pour eux comme pour leur(s) enfant(s) ?

De même, il est nécessaire d'aborder la question éthique du recueil des données et leur interprétation : anonymat des informations recueillies, transmission d'informations nominatives (question actuelle depuis la création de la notion de secret partagé par la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance), détention d'informations sur l'utilisateur dont ce dernier est ignorant, etc. La question de l'éthique en travail social est à appréhender dans le travail d'équipe. De même, les professionnels interviennent dans un cadre institutionnel, au nom d'un mandat qu'un tiers confie à l'institution et que l'institution leur délègue. L'institution doit permettre de poser et de garantir la mise en œuvre d'un cadre éthique professionnel.

Références bibliographiques

- BONJOUR Pierre, CORVAZIER Françoise *et al.*, *Repères déontologiques pour les travailleurs sociaux*, Éres 2014
- BOUQUET, *Éthique et travail social*, Dunod, 2004
- DEPENNE Dominique, *Éthique et accompagnement en travail Social*, ESF, 2014
- FELDMAN Jacqueline, CANTER KOHN Ruth (coord.), *L'éthique dans la pratique des sciences humaines : Dilemmes*, L'Harmattan, 2000
- LOISEAU Martine, « Éthique des pratiques sociales et déontologie des travailleurs sociaux, La nécessaire question du sens et des limites des interventions sociales », in *Conseil Supérieur du Travail Social*, 2001

E

Ethnopsy

M. Mansouri

Mots clés

psyché, culture, contre-transfert, relation d'aide

« *L'Ethnopsy* » est une obédience thérapeutique comportant, en elle, l'articulation des objets et méthodes de deux champs d'expertise : la psychologie, ayant pour vocation de comprendre et traiter la souffrance psychique, la maladie mentale, la « folie » ; et l'anthropologie sociale et culturelle qui s'intéresse à l'étude des comportements sociaux de l'homme, tels qu'ils apparaissent dans les différentes sociétés et cultures. Si de nombreuses conditions épistémologiques et historiques ont instauré les premiers liens entre « culture » et « psyché », c'est Georges Devereux (1908-1985) qui en est le précurseur. Il créa cette discipline originale alors qu'il menait sa première étude sur les Indiens Mohave de l'Arizona, en 1961. Malgré l'étrangeté que cela peut lui inspirer, en tant qu'il est un occidental habitué à une lecture psychanalytique et psychiatrique des maux, il s'attachera à décrire les effets et la cohérence des conceptions locales de la maladie, des désordres et des systèmes de soins. Ses découvertes l'amènent à conclure l'emprunt de nos symptômes à notre culture, soit à l'expression des conceptions collectives de chaque groupe dans les manifestations comportementales individuelles de ses membres. Il affirme l'universalité de l'inconscient, mais aussi la diversité de ses manifestations selon que l'on soit d'une culture ou d'une autre (Devereux, 1972). De cette affirmation, il